

RAPPORT ANNUUEL 2023

previbois.com

*Spécialiste en santé et en sécurité du travail
depuis 90 ans*



Table des matières

Mission, vision, valeurs	4
Message du président-directeur général	5
Message du président du conseil d'administration	6
À propos de PRÉVIBOIS	7
Équipe	8
Structure organisationnelle	9
Conseil d'administration	10
Développement des affaires	11
Partenariats externes	11
Dossiers sociopolitiques et techniques	12
Information et communication	13
Évènements	14
Formations	15
Bilan des formations en entreprise	16
Bilan des formations à distance et en autoformation	17
Bilan de l'expertise-conseil et des services spécialisés	18
Bilan des projets spéciaux	18
Mutuelles de prévention	19 - 20
États financiers	21 - 37

Mission

Maîtriser les risques et créer des milieux de travail sains et sécuritaires dans les entreprises par des solutions novatrices, de l'accompagnement personnalisé et des conseils avertis auprès des intervenants.



Vision

Des entreprises prospères et sécuritaires basées sur la responsabilisation individuelle et collective.

Valeurs

Santé et sécurité

Protection, qualité de vie

Égalité

Respect, personnalisation, équité, l'humain

Responsabilité

Responsabilisation, rigueur, stabilité

Réciprocité

Engagement, règle d'or

Le rapport annuel 2023 a été conçu, rédigé et produit par le département des communications de PRÉVIBOIS. Il peut être consulté sur le site Web de PRÉVIBOIS au previbois.com/publications.

Message du président-directeur général

L'année 2023 fut marquée de plusieurs événements dont le plus important, les feux de forêt historiques qu'a connu le Québec durant l'été. En effet, les flammes ont ravagé plus de 1 000 000 d'hectares en plus de causer bien des maux de tête aux usines de sciage de la province.

La transformation des arbres tirés des forêts brûlées a représenté et représente encore aujourd'hui, un défi de taille pour de nombreuses scieries, compte tenu du travail supplémentaire que cela occasionne et des risques associés à la santé des travailleurs.

Nous avons donc redoublé d'efforts afin d'accompagner nos membres, par la rédaction de plusieurs articles et nouvelles, la création d'une fiche d'information et des séances d'information personnalisées.

Trois de nos conseillers ont été grandement sollicités afin d'accompagner et venir en renfort à la SOPFEU, pour un total de 72,5 journées passées au Nord de Chibougamau et à Sept-Îles.

Plusieurs réglementations sont entrées en vigueur en 2023, notamment sur le bruit et les limites d'exposition. Ce faisant, notre offre en hygiène industrielle a explosé et nos deux conseillers attitrés ont réalisé de nombreux rapports de bruit à travers les usines de nos entreprises membres.

D'autres modifications réglementaires ont également été apportées en 2023, soit : le travail en espace clos, les valeurs d'exposition admissibles des contaminants dans l'air et les travaux d'arboriculture.



Somme toute, je qualifierais l'année 2023 de revirements, d'adaptation et de progression.

Je dois souligner à nouveau, le travail remarquable des 28 employés de PRÉVIBOIS qui travaillent avec dévouement, chaque jour, afin de s'assurer de la pérennité de notre belle association.

Je vous souhaite à tous, une année 2024 fleurissante et remplie de projets.

Bonne lecture!

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large, flowing 'E' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Éric Dunn, ing.

Message du président du conseil d'administration

En choisissant PRÉVIBOIS, nos membres choisissent des partenaires résolument tournés vers l'avenir en matière de santé et sécurité au travail. La satisfaction de nos membres est au cœur de nos préoccupations.

Notre expérience nous a fait constater la difficulté des membres à mettre en cohérence les logiques de production des entreprises avec la logique humaine des employés.

En effet, suivre la loi ne suffit plus, les contraintes liées au code du travail, les coûts liés aux arrêts maladie et aux accidents du travail et à la pénibilité, nuisent au bon développement de l'entreprise.

Notre objectif reste encore d'offrir des programmes, des conseils et notre expertise pour vous soutenir. Pour y parvenir, PRÉVIBOIS bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire aux compétences diversifiées et complémentaires.

En tant que membre, vous continuez de profiter d'une foule d'avantages dont la possibilité d'avoir accès à des formations e-learning, avis juridiques et également la collaboration avec une firme externe spécialisée en ergonomie pour compléter notre offre et vous proposer des interventions exclusives et adaptées à vos milieux de travail.

PRÉVIBOIS s'assure aussi que les membres sont toujours bien informés des impacts de ces changements et ainsi d'avoir une représentation.



Si la vie d'une entreprise et de ses emplois sont liés aux résultats économiques, ces mêmes résultats sont liés à la disponibilité des salariés autant sur l'aspect physique que mental.

PRÉVIBOIS, avec ses plus de 28 employés, continue son engagement à l'égard de nos membres, de nos valeurs et des uns envers les autres, continue de nous inspirer.

Découvrez ce que PRÉVIBOIS est capable de vous offrir!

Meilleures salutations,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Amato Della Vecchia'. The signature is stylized with a large initial 'A' and a long horizontal stroke.

Amato Della Vecchia, CHRE, CPRHA

À propos de PRÉVIBOIS

Spécialiste en santé et sécurité du travail depuis 90 ans

Nous sommes une association sectorielle patronale à but non lucratif spécialisée en santé et sécurité du travail (SST). Notre création remonte aux années 1930, ce qui nous a permis de développer une expertise solide et reconnue dans le domaine de la SST. Nous offrons les services suivants : formations, interventions, expertise-conseil, information, mutuelles de prévention, gestion des lésions professionnelles et de la cotisation à la CNESST.

Nous sommes spécialisés dans les secteurs de la forêt, des pâtes et papiers et de la transformation du bois, mais nous détenons également l'expertise et les compétences nécessaires pour intervenir dans les entreprises manufacturières.

La sécurité des employés, la santé des entreprises

La sécurité des employés est un gage de santé pour les entreprises, non seulement pour les économies appréciables qu'elle procure, mais également pour les retombées positives qu'elle génère au chapitre de la productivité, du climat de travail et de l'image corporative. C'est sur ces principes que reposent notre mission, notre vision et nos valeurs.

Historique

L'histoire de notre Association remonte aux années 1930. Cette époque voit naître les deux premiers groupements de prévention des accidents de l'industrie : The Quebec Lumbermen's Accident Prevention Association Inc. en 1932 et The Quebec Pulp and Paper Safety Association Inc. en 1934. Les deux associations se retrouvent rapidement sous la même gérance, mais opteront, en 1958, pour une gestion indépendante.

Au fil du temps, les Associations changeront de dénominations sociales afin de s'adapter au contexte de l'industrie, mais elles demeureront toujours des associations patronales. Il faudra attendre l'année 1988 pour voir apparaître l'Association de santé et sécurité des industries de la forêt du Québec inc. (ASSIFQ) et l'Association de santé et sécurité des pâtes et papiers du Québec inc. (ASSPPQ). L'arrivée des mutuelles de prévention, en 1998, apporte un vent nouveau autant du point de vue organisationnel que dans la diversité des services offerts.

En 2010, l'ASSIFQ et l'ASSPPQ décident d'arborer la même identité visuelle et adoptent le nom de Associations de la santé et de la sécurité des pâtes et papiers et des industries de la forêt du Québec.

À l'automne 2016, les deux associations franchissent un grand pas et font le choix de fusionner pour devenir une seule et même entité, maintenant connue sous le nom de PRÉVIBOIS. Cette fusion traduit plus fidèlement son mode de gestion et d'organisation et s'inscrit dans une stratégie de faire valoir une image unifiée et forte de l'Association, soit que l'ensemble du personnel et des services se trouve sous une même enseigne.

The Quebec Lumbermen's
Accident Prevention Association Inc.

The Quebec Pulp and Paper
Safety Association Inc.



1932 1934

1988

2010

2016

Équipe

Direction

Président-directeur général

Éric Dunn, ing.

Directrice des mutuelles de prévention et de la gestion de l'indemnisation

Julie Pichette, CRIA

Directeur de la prévention

Pascal Rousseau

Prévention

Conseillers seniors en prévention

Philippe Rouleau
Frédéric Villeneuve

Conseillers en prévention

Patrick Lang
Sébastien Lessard
Simon Levasseur
Gino Madon, ing.f.
Danick Poulin
Yanic Simard
Éric Vaillancourt

Gestion de l'indemnisation

Conseillère senior en gestion de l'indemnisation

Hélène Lapointe

Conseillères en gestion de l'indemnisation

Sylvie Bernard
Elisabeth Boily
Nathalie Boisclair
Isabelle Cormier, avocate
Samuelle McCarthy, B.A., LL.B., CRIA
Sophie Tremblay, B.A., DESS, CRIA

Information et communication

Conseillère en communication

Julie Parent

Soutien à l'organisation

Coordonnatrice des services administratifs

Karine Metton

Adjointes administratives

Céline Gravel
Suzanne Lavoie

Adjointes à l'indemnisation

Valérie Baron
Sylvie Couturier
Sharlie Trahan

Adjointe à la prévention

Cynthia Tremblay

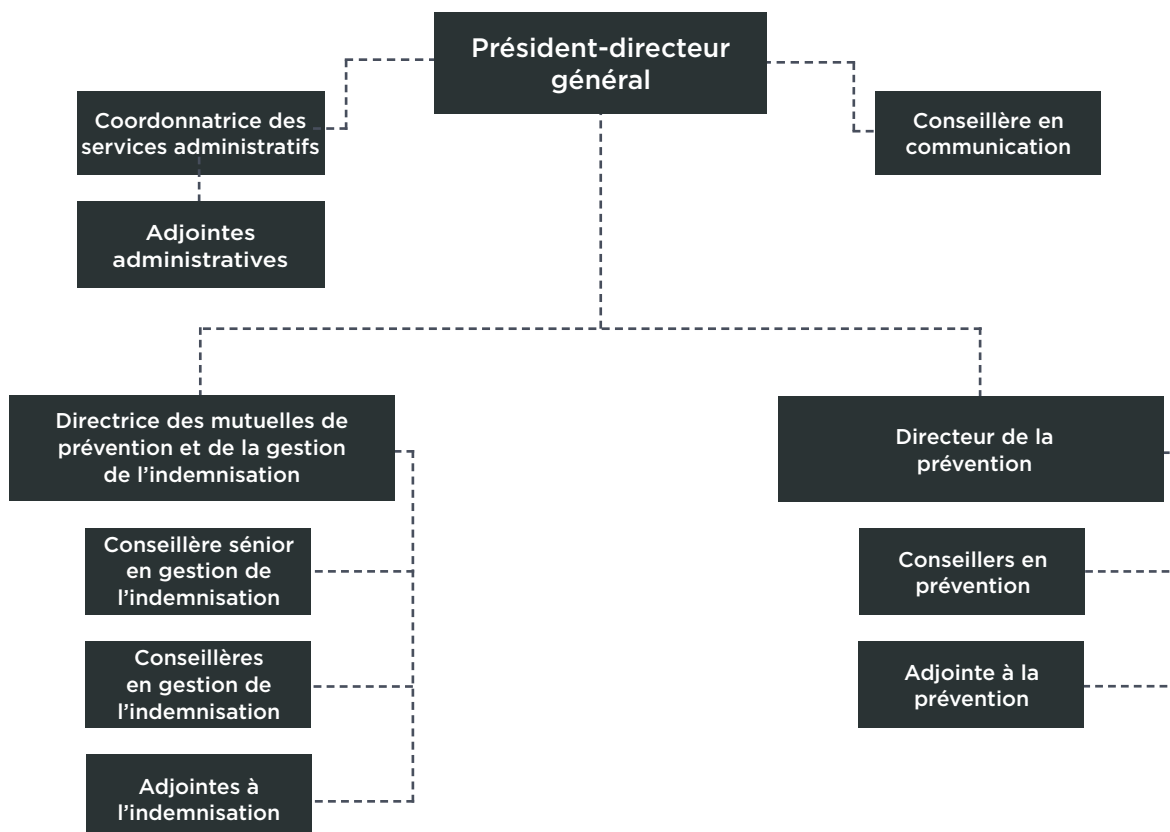


Mouvement de personnel

L'année 2023 a été quelque peu mouvementée concernant les membres du personnel de nos équipes. Tout d'abord, un conseiller en prévention, qui était en poste chez PRÉVIBOIS depuis plus de 30 ans, a quitté pour une retraite bien méritée. S'en est suivi le départ de deux conseillers en prévention, puis de la conseillère en pédagogie dont le poste n'a pas été et ne sera pas remplacé. Une adjointe, qui était attitrée au département de la gestion de l'indemnisation, a également quitté durant l'année.

Pour continuer de répondre à la demande constante des membres et clients et de continuer de leur offrir des services de qualité, nous avons procédé à l'embauche d'un nouveau conseiller en prévention. Nous avons également embauché deux nouvelles adjointes administratives pour apporter leur soutien aux équipes de la prévention et de la gestion de l'indemnisation.

Structure organisationnelle



Conseil d'administration

PRÉVIBOIS est sous la direction d'un conseil d'administration entièrement composé de représentants d'entreprises membres de l'Association. Nos activités sont ainsi guidées vers des objectifs communs et tous les bénéfices sont réinvestis afin de répondre encore mieux aux besoins de nos membres.

En 2023, le conseil d'administration compte huit administrateurs chapeautés par un président qui se réunissent périodiquement afin de diriger et valider les opérations de la direction générale. Ils participent également à l'assemblée générale annuelle et sont impliqués dans les décisions importantes.

Voici les membres qui composent notre conseil d'administration en 2023 :

Amato Della Vecchia - Président du CA
Compagnie Westrock du Canada Corp.

Louis Beauregard
Uniboard Canada inc.

Éric Bouchard
Groupe Lignarex

Gordon Bowser
Bégin et Bégin inc. / Groupe NBC

Olivier Couture
Groupements forestiers Québec (GFQ)

Julie Gagnon
Cascades Groupe Produits Spécialisés

Simon Gaudreault
Produits Kruger s.e.c.

Fabien Simard
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

Pascal Vigneault
Amex Bois Franc inc.



Développement des affaires

En 2023, les membres de la direction de PRÉVIBOIS ont été très actifs en développement des affaires en rencontrant diverses entreprises pour leur présenter notre offre de services, que ce soit lors de congrès ou de rencontres planifiées.

Nous avons également continué de travailler avec la firme spécialisée en développement des affaires, ACT Actuaire. Notre partenariat avec la firme spécialisée en tarification et en financement de la SST, Groupe Conseil Bardier s'est également poursuivi durant l'année nous amenant de nouveaux membres en mutuelle.

Partenariats externes

Notre collaboration avec la firme d'ergonomes Synetik ErgoSolution s'est poursuivie en 2023. Ils continuent de proposer 3 formations en plus de 2 interventions via notre catalogue de services.

Leur équipe, déjà présente dans nos secteurs d'activité, est composée de 8 ergonomes certifiés (M. Sc.).

Nous avons également poursuivi notre partenariat avec CONFORMiT afin de permettre à nos membres de bénéficier d'un rabais de 10 % applicable à l'achat de leur logiciel de gestion des risques opérationnels et de la santé, sécurité et environnement.



Dossiers sociopolitiques et techniques

Nous nous faisons un devoir de faire partie de différents comités de travail en matière de SST. Il est primordial de nous assurer que les décisions prises par les instances politiques et les organismes de recherche et de développement respectent les droits et les intérêts de nos membres.

Plusieurs dossiers ayant des impacts importants sur nos secteurs d'activité ont fait l'objet de discussions et de décisions au sein de divers comités, sous-comités et groupes de travail pilotés par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ou par le Conseil du patronat du Québec (CPQ). Ces dossiers sont analysés et traités en étroite collaboration avec nos partenaires associatifs.

En 2023, PRÉVIBOIS a participé aux comités suivants :

CNESST

- Comité-conseil de révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)
- Comité-conseil de révision du Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (RSSTAF)
- Comité-conseil sur les modalités d'application des mécanismes de prévention et de participation des travailleurs en établissement (LMRSST)
- Comité paritaire de prévention du secteur forestier

CPQ

PRÉVIBOIS a siégé aux sous-comités prévention, réparation et financement du CPQ. Ces comités ont été créés afin de consulter les employeurs du Québec sur les enjeux et les impacts des travaux de modernisation du régime et de modifications réglementaires en SST sur les entreprises.



Information et communication

Infolettre

Nous avons conservé la fréquence d'envoi de notre infolettre à raison d'une par mois.

Nous avons donc transmis un total de 12 infolettres au courant de l'année.

Notre infolettre regroupe l'ensemble des nouvelles qui ont été publiées sur notre site Web durant le mois.

Médias sociaux

On remarque que le nombre d'abonnés augmente d'année en année. Nous publions régulièrement du contenu sur nos pages Facebook et LinkedIn.

Nombre d'abonnés sur nos deux pages sont :

LinkedIn	641
Facebook	241
YouTube	124

Bulletin des mutuelles

Le bulletin est transmis trimestriellement aux membres de nos mutuelles de prévention. Il porte sur divers sujets tels que la gestion de l'indemnisation, les nouveautés de la CNESST en plus de donner des informations personnalisées.

Au total, 3 bulletins ont été envoyés à nos membres durant l'année.

Rencontres SST

Les Rencontres SST permettent à nos membres d'être informés des nouveautés en SST en plus de faire émerger des solutions novatrices et de tisser des liens avec des intervenants en SST.

Une seule rencontre SST s'est tenue durant l'année et de manière virtuelle.

Communiqués

Des communiqués ciblés sont transmis régulièrement aux entreprises membres pour les informer de sujets en SST nécessitant une attention particulière.

Au total, 83 communiqués ont été envoyés à nos membres en 2023.

Appel à tous

Les Appels à tous permettent aux membres aux prises avec un problème particulier de connaître les solutions mises en place dans d'autres entreprises.

En 2023, nous avons comptabilisé et diffusé 10 Appels à tous.

Statistiques



Nouvelles publiées sur notre site Web

2022

117

2023

151



Participants aux formations multientreprises

61

100



Participants à l'AGA de PRÉVIBOIS

38

34



Participants aux Rencontres SST

164

94



Utilisateurs MATIS

881

1277

Évènements

En 2023, PRÉVIBOIS a participé aux congrès suivants :

- Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ) : 22 février
- Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) : 13-14 avril
- Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) : 14 avril
- Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) : 30-31 mai
- Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) : 1^{er} juin
- Groupements forestiers Québec (GFQ) : 10-11-12 septembre
- Forêt compétence : 16-17 novembre

Participer aux évènements en tant qu'exposants ou conférenciers nous permet de créer des liens d'affaires avec des clients potentiels et existants. Il s'agit également d'une belle opportunité de réseautage avec les gens importants du milieu de la santé et de la sécurité du travail.

Notre président-directeur général a participé à deux évènements majeurs au cours de l'année, soit :

- Table ronde lors du Forum Stratégique du Conseil du patronat du Québec (CPQ) : 17 mai
- Grand défi Pierre Lavoie : 8-9-10-11 juin

Nous avons organisé quelques webinaires portant sur divers sujets d'actualité en SST :

- Changements règlementaires sur le bruit et le travail en espace clos
- La gestion sécuritaire des poussières combustibles
- Initiation à l'ajustement préventif de poste de travail de bureau - Les 10 étapes (Syntek ErgoSolution)



Formations

Offrir des formations à nos entreprises membres fait partie intégrante de notre mission et compose l'une des principales activités de notre association.

Nous sommes spécialistes dans nos secteurs d'activité et nous savons comment intégrer la SST dans nos programmes de développement des compétences. Nos formateurs cumulent plusieurs années d'expérience et notre équipe se fait le devoir d'offrir du contenu de qualité et d'utiliser des méthodes pédagogiques dynamiques et variées.

Nous vous présentons, dans les pages suivantes, le bilan des formations offertes par PRÉVIBOIS en 2023.



Formations en entreprise

Nous avons retiré deux formations de notre offre de services, soit :

- Règlement sur la santé et la sécurité du travail
- Sécurité des machines – Principes de base

Quelques formations ont été mises à jour, soit :

- Plate-forme élévatrice – Travailleur
- Plate-forme élévatrice – Formateur
- Travail en espace clos
- Chariot élévateur – Travailleur
- Chariot élévateur – Travailleur rappel
- Chariot élévateur – Formateur
- Prévention des chutes

Formations à distance et autoformation (MATIS)

Aucune formation n'a été ajoutée ni mise à jour.

Bilan des formations en entreprise

En 2023, le nombre d'activités de formation est pratiquement demeuré identique à 2022 passant de 263 à 266. Le nombre de participants est également resté sensiblement le même, soit 1 510 en 2022 et 1 522 en 2023.

Les formations qui ont regroupé le plus grand nombre de participants en 2023 sont : enquête et analyse d'accident, chariot élévateur, analyse de risques, plate-forme élévatrice, cadenassage, travail en espace clos et pont roulant.

Activités	Nombre d'activités			Nombre de participants
	Membres	Non-membres	Total	
Enquête et analyse d'accident	27	0	27	221
Chariot élévateur	52	6	58	195
Analyse de risques	16	4	20	162
Plate-forme élévatrice	36	6	42	150
Cadenassage	15	4	19	142
Travail en espace clos	18	2	20	112
Pont roulant	31	0	31	102
Prévention des chutes	11	0	11	74
Comité de santé et de sécurité du travail	8	0	8	68
Transport des marchandises dangereuses (TMD)	10	0	10	58
Superviseur et leader en SST	1	5	6	53
Diligence raisonnable	5	0	5	49
Déblocage en usine	5	1	6	38
Travail à chaud	6	0	6	30
Scie à chaîne	10	17	27	14
SIMDUT	4	0	4	14
Amiante	2	0	2	10
Sécurité des machines - Principes de base	1	0	1	10
Transpalette motorisé	6	0	6	8
Sécuriser les interventions sur les abatteuses mécanisées	1	0	1	7
Gestion des contraintes thermiques	1	0	1	5
Total	266	45	311	1522

Bilan des formations à distance et en autoformation

Formations à distance

Les formations à distance ont connu une légère baisse par rapport à 2022 regroupant **285** participants comparativement à 301. Encore cette année, les organisations se sont tournées vers le présentiel en 2023 pour suivre leurs formations. Celles qui ont suscité le plus d'intérêt en ordre d'importance sont : Travail en espace clos, gestion des lésions professionnelles et enquête et analyse d'accident.

Activités	Nombre d'activités			Nombre de participants
	Membres	Non-membres	Total	
Travail en espace clos	10	0	10	110
Gestion des lésions professionnelles	0	4	4	54
Enquête et analyse d'accident	4	2	6	46
Analyse de risques	3	2	5	22
Travail à chaud	0	1	1	20
Cadenassage	1	1	2	10
Transport de marchandises dangereuses (TMD) - Usine	2	0	2	9
Diligence raisonnable	1	0	1	8
SIMDUT	2	0	2	6
Total	23	10	33	285

Autoformations (e-learning)

Les autoformations ont permis de former un total de 407 participants en 2023 comparativement à 320 en 2022.

Activités	Nombre de participants		Total
	Membres	Non-membres	
Analyse sécuritaire de tâche	33	1	34
Assignment temporaire - Les bases	23	0	23
Bruit en milieu de travail	32	0	32
Cadenassage en entreprise - Les bases	31	1	32
Enquête et analyse d'accident - Le rapport	49	2	51
Identification et analyse de risques	56	1	57
SIMDUT - Travailleur	107	0	107
TMD - Forêt	12	0	12
TMD - Usine	38	2	40
Travail à chaud	17	2	19
Total	398	9	407

Bilan de l'expertise-conseil et des services spécialisés

Interventions

Cette année, le nombre d'interventions faites en entreprise a légèrement augmenté comparativement à l'année précédente, passant de 521,5 journées d'intervention à 591. Le profil SST, l'hygiène industrielle et l'analyse de risques arrivent en haut de la liste des interventions les plus populaires de l'année.

Activités	Membres	Non-membres	Total	Nombre de jours
Profil SST	193	3	196	93,5
Hygiène industrielle	89	9	98	80
Analyse de risques (poste / machine)	60	4	64	54
Espace clos	52	15	67	49,5
Programme de prévention	44	5	49	29
Amiante	29	0	29	19,5
Audit SST	22	1	23	18,5
Coaching SST	18	7	25	15
Rencontre d'information	12	4	16	10,5
Cadenassage	10	1	11	6
Visite annuelle et évaluation des besoins	6	1	7	4
Enquête et analyse d'accident	2	0	2	1
Ergonomie	4	0	4	0
Total	541	50	591	380,5

Bilan des projets spéciaux

Concernant les projets spéciaux, le nombre de jours travaillés pour Hydro-Québec a légèrement baissé passant de 359,5 jours en 2022 comparativement à 311,5 en 2023. Cette diminution s'explique par le report de la plupart des contrats d'Hydro-Québec.

Quant à la SOPFEU, étant donné les feux de forêt historiques qu'a connu le Québec en 2023, les journées d'intervention de nos conseillers ont subi une augmentation considérable, soit 72,5 journées comparativement à seulement 2,5 en 2022.

Projets spéciaux	Nombre de jours *
Hydro-Québec	311,5
Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)	72,5
Total	384

* Le nombre de jours comprend les activités de planification, de réalisation et de suivi des interventions.

Mutuelles de prévention

PRÉVIBOIS gère deux mutuelles de prévention, la Merisier (729) et la PREMIUM (794), qui rassemblent près de 250 entreprises. En 2023, les mutuelles ont accueilli 12 nouveaux membres.

Voici la répartition des membres selon les unités de classification, basée sur les masses salariales (MS) estimées de 2023.

Unités		MS estimée (2023)	% de la MS
34010	Scierie	85 313 174 \$	13,6 %
14020	Aménagement forestier	38 480 039 \$	6,1 %
18070	Fabrication en série de meubles ou de bâtis	37 639 704 \$	6,0 %
14010	Opérations forestières	35 652 429 \$	5,7 %
34200	Fabrication de pâte à papier	35 263 066 \$	5,6 %
18010	Fabrication de portes et de fenêtres	33 042 017 \$	5,3 %
90010	Employés de bureau	32 217 449 \$	5,1 %
18020	Planchers de bois panneaux bois massif	26 856 439 \$	4,3 %
36050	Fabrication de produits métalliques	25 862 003 \$	4,1 %
36130	Fabrication d'équipements	25 097 554 \$	4,0 %
16070	Fabrication de médicaments	25 066 876 \$	4,0 %
18050	Fabrication de meubles en métal	20 572 710 \$	3,3 %
10150	Culture d'arbres ou d'arbustes	19 609 811 \$	3,1 %
16080	Fabrication de produits divers	16 344 656 \$	2,6 %
34030	Palettes ou contenants	14 588 575 \$	2,3 %
16040	Fabrication de produits en plastique	14 241 958 \$	2,3 %
68040	Camp avec hébergement	13 978 409 \$	2,2 %
65130	Bureau de services professionnels	10 789 796 \$	1,7 %
18060	Fabrication d'armoires à structure de bois	10 088 907 \$	1,6 %
55050	Transport routier de marchandises	8 214 235 \$	1,3 %
54070	Quincaillerie	6 640 181 \$	1,1 %
26050	Impression	6 490 540 \$	1,0%
34210	Transformation papier et carton	6 458 145 \$	1,0 %
34410	Transport forestier	5 954 694 \$	0,9 %
65150	Administration de filiales	5 580 743 \$	0,9 %
10140	Culture de céréales, de graines	5 274 346 \$	0,8 %
67100	Associations d'entreprises	5 185 585 \$	0,8 %
18040	Fabrication d'articles en bois	5 138 210 \$	0,8 %
15050	Préparation de fruits ou de légumes	4 523 625 \$	0,7 %
54010	Commerce ou location de meubles	4 201 101 \$	0,7 %
16050	Fabrication de produits en plastique renforcé	4 071 970 \$	0,6 %

Suite page suivante

Unités		MS estimée (20223	% de la MS
69960	Entretien de machinerie de production	3 958 357 \$	0,6 %
36080	Peinture en atelier	3 845 752 \$	0,6 %
54350	Commerce ou installation de pneus	3 129 782 \$	0,5 %
36100	Fabrication de machines et d'équip.	2 900 033 \$	0,5 %
36060	Produits en fil métallique	2 718 920 \$	0,4 %
36110	Fabrication chaudières, machines	2 706 676 \$	0,4 %
54410	Commerce de gros de denrées alimentaires	2 322 243 \$	0,4 %
80110	Travaux charpenterie, menuiserie	2 040 238 \$	0,3 %
54230	Commerce ou location de machines	1 972 492 \$	0,3 %
90020	Vendeurs	1 863 337 \$	0,3 %
17040	Fabrication ou réparation d'articles en toile	1 802 320 \$	0,3 %
36140	Fabrication ou remise à neuf de moteurs	1 774 442 \$	0,3 %
80030	Travaux d'excavation;location grues	1 728 084 \$	0,3 %
80020	Travail dans et hors des bureaux	1 516 252 \$	0,2 %
80190	Installation d'équipement électronique	1 467 940 \$	0,2 %
59120	Entreprise d'insertion	1 442 976 \$	0,2 %
65110	Bureau de services professionnels	1 352 349 \$	0,2 %
35050	Fabrication panneaux gypse, produit	1 245 618 \$	0,2 %
55080	Services d'entreposage	856 380 \$	0,1 %
80080	Montage de charpentes métalliques	736 804 \$	0,1 %
80160	Travaux de mécanique de chantier	691 203 \$	0,1 %
54220	Commerce de tracteurs de ferme	316 669 \$	0,1 %
14030	Travaux arboricoles	248 606 \$	0,0 %
35010	Fabrication de produits en pierre	237 122 \$	0,0 %
54030	Commerce de revêtements de sol	179 972 \$	0,0 %
58010	Services relatifs à l'environnement	171 634 \$	0,0%
36150	Fabrication de matériel informatique	171 205 \$	0,0 %
80150	Travaux de verrerie	158 957 \$	0,0 %
36070	Fabrication de portes et de fenêtres en métal	121 689 \$	0,0 %
54080	Centre de location d'équipement	90 908 \$	0,0 %
80230	Travaux paysagers	72 594 \$	0,0 %
55070	Transport par camion à benne	58 460 \$	0,0 %
54260	Récupération de matières ou d'objets recyclables	14 451 \$	0,0 %
55030	Chargement/déchargement de bateaux	12 711 \$	0,0 %
Total		629 286 695 \$	100 %

PRÉVIBOIS
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2023

PRÉVIBOIS
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14
Renseignements complémentaires	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Prévibois

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Prévibois (l'« association »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Blais Julien Patrice*¹

Québec, le 28 mars 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126183

PRÉVIBOIS**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS		
Cotisations des membres	761 455 \$	694 238 \$
Subvention CNESST	164 142	164 299
Publications et autres	28 752	27 785
Formation générale et technique	309 486	250 431
Déplacements refacturés pour les formations	128 393	132 599
Formation générale et technique - non membres	107 402	131 332
Formation Hydro-Québec	181 349	184 798
Prévention - mutuelles	600 000	600 000
Frais d'administration rétrospectif / gestion	9 050	7 900
Rétrospectif (annexe A)	197 392	187 230
Mutuelles (annexe B)	91 721	66 220
Revenus de dividendes	3 895	1 853
Autres revenus de placements	4 342	2 244
Gain de change	196	2 785
Variation de la juste valeur des placements	92 005	-
Intérêts	<u>54 374</u>	<u>25 778</u>
	<u>2 733 954</u>	<u>2 479 492</u>
CHARGES		
Salaires	1 455 624	1 423 321
Charges sociales	343 136	356 758
Voyages	216 312	205 747
Communications	21 640	19 273
Loyer et assurances	86 939	99 211
Honoraires professionnels	33 888	50 696
Dépenses de bureau	27 196	27 783
Frais d'assemblées	2 495	1 588
Publicité	14 585	7 723
Perfectionnement du personnel	4 946	8 643
Fourniture et entretien - hygiène industrielle	12 215	13 432
Colloques et droits d'adhésion	9 047	9 852
Location et entretien des photocopieurs	8 817	9 208
Informatique	100 584	64 894
Amortissement des immobilisations	32 704	25 881
Amortissement des actifs incorporels	88 375	92 329
Mauvaises créances	3 583	478
Frais de gestion des placements	6 121	3 527
Variation de la juste valeur des placements	-	16 337
Perte sur cession d'immobilisations et d'actifs incorporels	316	10 869
Intérêts et frais bancaires	<u>6 033</u>	<u>5 691</u>
	<u>2 474 556</u>	<u>2 453 241</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>259 398</u></u> \$	<u><u>26 251</u></u> \$

PRÉVIBOIS**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobi- lisations	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 887 321 \$	240 410 \$	2 127 731 \$	2 101 480 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	380 793	(121 395)	259 398	26 251
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS	(17 191)	17 191	-	-
INVESTISSEMENT NET EN ACTIFS INCORPORELS	<u>(3 415)</u>	<u>3 415</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>2 247 508 \$</u>	<u>139 621 \$</u>	<u>2 387 129 \$</u>	<u>2 127 731 \$</u>

PRÉVIBOIS**BILAN****AU 31 DÉCEMBRE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 048 389 \$	616 022 \$
Débiteurs (note 3)	406 092	400 553
Travaux en cours (note 4)	25 604	9 724
Frais payés d'avance	16 982	22 971
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	<u>115 058</u>	<u>120 000</u>
	1 612 125	1 169 270
PLACEMENTS (note 5)	1 230 039	1 100 779
IMMOBILISATIONS (note 6)	72 072	87 901
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	<u>67 549</u>	<u>152 509</u>
	<u><u>2 981 785</u></u> \$	<u><u>2 510 459</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	294 656 \$	329 194 \$
Produits reportés (note 10)	<u>300 000</u>	<u>53 534</u>
	<u>594 656</u>	<u>382 728</u>
ACTIF NET		
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 247 508	1 887 321
FONDS D'IMMOBILISATIONS	<u>139 621</u>	<u>240 410</u>
	<u>2 387 129</u>	<u>2 127 731</u>
	<u><u>2 981 785</u></u> \$	<u><u>2 510 459</u></u> \$
ENGAGEMENTS (note 11)		

AU NOM DU CONSEIL,

_____, administrateur

_____, administrateur

PRÉVIBOIS**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	259 398 \$	26 251 \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	32 704	25 881
Amortissement des actifs incorporels	88 375	92 329
Variation de la juste valeur des placements	(92 005)	16 337
Perte sur cession d'immobilisations et d'actifs incorporels	<u>316</u>	<u>10 869</u>
	288 788	171 667
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	<u>196 498</u>	<u>(107 285)</u>
	<u>485 286</u>	<u>64 382</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(32 313)	(22 037)
Acquisition d'immobilisations	(17 278)	(63 157)
Acquisition d'actifs incorporels	(3 415)	(27 081)
Produit de cession d'immobilisations	<u>87</u>	<u>287</u>
	<u>(52 919)</u>	<u>(111 988)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	432 367	(47 606)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>616 022</u>	<u>663 628</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>1 048 389 \$</u>	<u>616 022 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

PRÉVIBOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2023

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association, constituée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme but principal de promouvoir la santé et la sécurité des travailleurs des industries de la forêt et des pâtes et papiers. L'association est un organisme sans but lucratif exempté d'impôt.

L'association est responsable de la gestion des mutuelles de prévention des produits de la forêt et du système de tarification du rétrospectif.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une preuve suffisante qu'une entente est survenue, que les services ont été rendus et qu'il n'y a aucune incertitude quant à leur acceptation, que le montant de la vente est fixé ou mesurable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Travaux en cours

La valeur comptable des travaux en cours représente le montant non facturé pour un contrat donné et est déterminée en fonction des heures facturables travaillées. Elle correspond au coût du contrat plus le profit estimatif constaté par l'association jusqu'à ce jour, nets des montants facturés. Si les montants encaissés pour un contrat dépassent les produits constatés par l'association, l'écart est alors présenté à titre de produits reportés.

PRÉVIBOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisses, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme des éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'association utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'association qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'association évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des certificats de placements garantis.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placements et des actions de sociétés publiques.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

PRÉVIBOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Ameublement de bureau et matériel informatique	3, 7 et 10 ans
Équipement audiovisuel	10 ans
Équipement technique	10 ans
Films et diaporamas	10 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il est raisonnablement certain que les conditions requises pour leur obtention sont respectées et continueront d'être respectées.

Les subventions relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les actifs incorporels auxquels elles se rapportent.

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2023****3 - DÉBITEURS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Comptes clients	370 793 \$	351 874 \$
Taxes à la consommation	-	15 549
Intérêts à recevoir	16 563	14 601
Autres	<u>18 736</u>	<u>18 529</u>
	<u>406 092 \$</u>	<u>400 553 \$</u>

4 - TRAVAUX EN COURS

Le montant global des coûts engagés et des profits constatés (déduction faite des pertes constatées) à ce jour pour les contrats en cours au 31 décembre 2023, comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, est de 25 604 \$ (9 724 \$ au 31 décembre 2022). En outre, pour ces contrats en cours au 31 décembre 2023, il n'y a aucune retenue de garantie incluse dans les comptes clients ni aucune avance reçue incluse dans les produits reportés (aucune en 2022).

La méthode de l'avancement des travaux nécessite que la direction estime les coûts nécessaires à l'achèvement de chaque contrat à la date du bilan, dont l'incertitude inhérente ne sera pas résolue avant l'achèvement de chaque contrat. Au 31 décembre 2023, le coût estimatif pour achever tous les contrats en cours est non significatif (également le cas au 31 décembre 2022). Il est raisonnablement possible que ce montant subisse une variation significative dans l'année. Cela pourrait entraîner un changement significatif du montant des produits gagnés, du coût des produits gagnés et du profit brut pour certains ou la totalité des contrats à long terme de la société constatés dans des périodes futures.

5 - PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Certificats de placements garantis, 2,92 % à 4,50 %, échéant de mars 2024 à avril 2028	607 262 \$	587 645 \$
Fonds communs de placements (coût de 332 035 \$; 319 604 \$ en 2022)	334 986	322 183
Actions de sociétés publiques (coût de 329 737 \$; 329 867 \$ en 2022)	<u>402 849</u>	<u>310 951</u>
	1 345 097	1 220 779
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>115 058</u>	<u>120 000</u>
	<u>1 230 039 \$</u>	<u>1 100 779 \$</u>

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2023****6 - IMMOBILISATIONS**

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Ameublement de bureau et matériel informatique	144 015 \$	100 946 \$	43 069 \$
Équipement audiovisuel	8 821	7 960	861
Équipement technique	43 603	15 537	28 066
Films et diaporamas	1 011	935	76
	<u>197 450 \$</u>	<u>125 378 \$</u>	<u>72 072 \$</u>
			<u>87 901 \$</u>

7 - ACTIFS INCORPORELS

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Site web	25 000 \$	7 500 \$	17 500 \$
Logiciels	527 483	470 784	56 699
	552 483	478 284	74 199
			161 059
Subvention - Site web	9 500	2 850	6 650
	<u>542 983 \$</u>	<u>475 434 \$</u>	<u>67 549 \$</u>
			<u>152 509 \$</u>

8 - EMPRUNTS BANCAIRES

L'association dispose de deux emprunts bancaires.

Le premier, d'un montant autorisé de 500 000 \$, porte intérêt au taux de base plus 0,5 % et est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2023, cet emprunt n'était pas utilisé.

Le deuxième, d'un montant autorisé de 60 000 \$, disponible sous forme d'une série de prêts à terme comportant diverses caractéristiques, est renouvelable annuellement. Au 31 décembre 2023, cet emprunt n'était pas utilisé.

Les deux emprunts sont garantis par les débiteurs d'une valeur nette de 406 092 \$ et par une hypothèque de 850 000 \$ sur les placements temporaires, incluant le compte d'épargne encaisse.

PRÉVIBOIS**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2023****9 - CRÉDITEURS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Fournisseurs	126 871 \$	187 927 \$
Salaires, bonis et vacances à payer	154 568	139 399
Charges sociales et retenues à la source	549	1 868
Taxes à la consommation	<u>12 668</u>	<u>-</u>
	<u>294 656 \$</u>	<u>329 194 \$</u>

10 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début	53 534 \$	146 481 \$
Augmentation provenant des opérations de l'exercice	739 493	356 000
Dépenses de l'exercice	<u>(493 027)</u>	<u>(448 947)</u>
Solde à la fin	<u>300 000 \$</u>	<u>53 534 \$</u>

11 - ENGAGEMENTS

Les engagements pris par l'association en vertu de contrats de location-exploitation échéant en 2027 totalisent 436 542 \$ et les versements minimums au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2024	116 411 \$
2025	116 411 \$
2026	116 411 \$
2027	87 309 \$

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'association est exposée au 31 décembre 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux comptes clients pour les cotisations et les autres services rendus.

PRÉVIBOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2023

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont la réception finale est raisonnablement assurée en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'association est exposée à ces trois types de risque de marché.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'association détient des placements en dollars américains et, par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2023, 307 205 \$ de ses placements en fonds communs et en actions de sociétés publiques sont libellés en dollars US et convertis en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Vu les conditions actuelles des certificats de placements garantis et des emprunts bancaires, les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'association est principalement exposée au risque de prix autre en raison des placements dans des actions de sociétés publiques dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

13 - CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

PRÉVIBOIS**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE****ANNEXE A - RÉSULTATS DU RÉTROSPECTIF**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Produits		
Gestion du rétrospectif	<u>561 888 \$</u>	<u>534 342 \$</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	204 564	187 942
Honoraires professionnels	123 719	130 243
Honoraires légaux et médicaux	2 516	7 317
Voyages	6 653	480
Frais de coordination	<u>27 044</u>	<u>21 130</u>
	<u>364 496</u>	<u>347 112</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>197 392 \$</u></u>	<u><u>187 230 \$</u></u>

ANNEXE B - RÉSULTATS DES MUTUELLES

Produits		
Cotisations des membres	2 509 120 \$	2 016 161 \$
Formation et interventions	93 730	58 820
Transfert au fonds de réserve et de défense	<u>(739 493)</u>	<u>(356 000)</u>
	<u>1 863 357</u>	<u>1 718 981</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	842 376	751 768
Voyages	6 306	1 077
Communications	3 621	2 826
Loyer, assurances et taxes	26 927	31 256
Honoraires professionnels	232 401	208 317
Dépenses de bureau	5 872	7 950
Frais d'assemblées	329	436
Frais d'inscription	3 868	4 218
Publicité	3 612	2 401
Perfectionnement du personnel	1 349	1 473
Documents et volumes	995	970
Location et entretien des photocopieurs	3 052	3 192
Informatique	40 928	36 877
Prévention	<u>600 000</u>	<u>600 000</u>
	<u>1 771 636</u>	<u>1 652 761</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>91 721 \$</u></u>	<u><u>66 220 \$</u></u>



Place Iberville II
1175, avenue Lavigerie
bureau 210
Québec, Qc G1V 4P1
418 657-2267

info@previbois.com
previbois.com

